Envoyé en préfecture le 21/10/2026
Reçu en préfecture le 21/10/2026
Publié le
ID : 033-243301215-20261020-571026-DE

LA FABRIQUE MONDRIAN

NOTE ANNEXE MÉTHODOLOGIQUE

Recherche-action interterritoriale

Consultation qualitative des jeunesses de 12 à 25 ans

avec une accentuation méthodologique sur les 12–17 ans

TERRITOIRES ASSOCIÉS Communauté de communes des Coteaux Bordelais • Communauté de communes du Créonnais • Communauté de communes des Portes de l'Entre-deux-Mers

Document complémentaire au formulaire de demande de subvention FPT 2026 — CAF de la Gironde

Durée opérationnelle indicative : sept mois, inscrite dans une période de projet d'un an.

Envoyé en préfecture le 21/10/2026
Reçu en préfecture le 21/10/2026
Publié le
ID : 033-243301215-20261020-571026-DE

SYNTHÈSE DE LA PROPOSITION

L'AMBITION Produire avec les jeunes et les acteurs des trois EPCI une connaissance fine, située et directement mobilisable, puis transformer cette connaissance en orientations, modalités de coopération et actions concrètes.

Une réponse à un manque partagé

Les trois communautés de communes constatent de manière récurrente un déficit de connaissance sur les 12–25 ans. Cette classe d'âge constitue un « trou dans la raquette » des diagnostics et politiques locales : les données disponibles rendent imparfaitement compte des parcours, des pratiques, des sociabilités, des mobilités, des aspirations et des difficultés vécues par les jeunes.

La recherche-action proposée vise à combler ce manque en construisant une consultation commune aux trois EPCI. Elle privilégie la qualité et la profondeur des matériaux recueillis, tout en mobilisant un questionnaire territorial comme outil de mise en perspective. Elle accorde une place centrale aux jeunes eux-mêmes, aux professionnels et aux décideurs dans la définition des questions, l'analyse des résultats et la construction des suites opérationnelles.

Un périmètre 12–25 ans, approfondi sur les 12–17 ans

Le périmètre couvre les jeunesses de 12 à 25 ans afin de saisir les continuités et ruptures entre collège, lycée, études supérieures, formation, emploi, recherche d'autonomie et installation dans la vie adulte. Une accentuation spécifique sera consacrée aux 12–17 ans. Cette période concentre des enjeux structurants : construction des sociabilités, dépendance aux mobilités familiales et scolaires, premiers usages autonomes du territoire, premiers engagements, accès aux loisirs, rapport aux institutions, orientation et projection dans l'avenir.

Méthodologiquement, cela se traduira par :

- Un socle commun de consultation pour l'ensemble des 12–25 ans ;
- Un échantillonnage et des outils renforcés pour les collégiens et lycéens de 12 à 17 ans ;
- Une lecture des transitions entre les âges, plutôt qu'une juxtaposition de catégories administratives ;
- Une attention aux jeunes moins visibles, éloignés des équipements ou peu présents dans les dispositifs institutionnels.

Envoyé en préfecture le 21/10/2026
Reçu en préfecture le 21/10/2026
Publié le
ID : 033-243301215-20261020-571026-DE

1. CONTEXTE ET PROBLÉMATIQUE TERRITORIALE

Trois territoires liés par les parcours des jeunes

Les communautés de communes du Créonnais, des Portes de l'Entre-deux-Mers et des Coteaux Bordelais partagent des caractéristiques territoriales proches : attractivité de l'aire métropolitaine bordelaise, dynamiques démographiques soutenues, diversité des situations sociales et enjeux croissants d'accompagnement des parcours de jeunesse.

Une part importante des jeunes fréquente le lycée de Créon, qui joue un rôle de centralité pour les trois territoires. Les sociabilités juvéniles s'organisent toutefois dans un espace plus large avec un notamment une forte dispersion concernant les collèges et en filigrane les transports scolaires, les équipements sportifs et culturels, les espaces publics, les pratiques sportives et culturelles etc. Les parcours débordent ainsi les limites administratives et se structurent autour de mobilités et d'appartenances multiples.

Une démarche complémentaire aux CTG

La recherche-action s'inscrit dans un calendrier marqué par l'évaluation et le renouvellement des Conventions Territoriales Globales. Elle ne se substitue pas à ces travaux. Elle en constitue un approfondissement qualitatif centré sur les expériences vécues, les usages du territoire et les conditions de structuration d'une politique jeunesse partagée.

Questions structurantes préalable à la définition des axes de recherche

- Comment les jeunes qualifient-ils leurs territoires, leurs lieux de sociabilité, leurs ressources et leurs contraintes, notamment en matière de mobilité et d'accès aux services ?
- Comment se construisent leurs parcours scolaires, professionnels, résidentiels, culturels et relationnels, et quelles différences apparaissent selon l'âge, le genre, la commune, la situation sociale ou le degré d'autonomie ?
- Quelles formes d'engagement, associatif, citoyen, informel, numérique ou solidaire, développent-ils, et quels leviers ou freins influencent leur participation à la vie locale ?
- Quel rapport entretiennent-ils avec leur santé mentale et leur bien-être ; comment identifient-ils leurs fragilités, leurs ressources de soutien et les possibilités de prévention ou de soin ?
- Quelle vision du monde, de la société et de l'avenir construisent-ils à partir de leurs expériences, de leurs sociabilités et de leurs sources d'information ?
- Comment se construisent leurs identités, leurs appartenances et leurs manières de se définir au croisement de l'âge, du genre, des origines, du territoire et des groupes de pairs ?
- Dans quelle mesure les espaces, services et collectifs favorisent-ils l'inclusion et la reconnaissance de toutes les jeunesses, notamment en situation de handicap, de précarité, d'isolement ou de discrimination ?
- Comment associer durablement les jeunes à l'élaboration et à l'évaluation des politiques publiques, et quelles coopérations interterritoriales permettraient de mieux accompagner les parcours de 12 à 25 ans ?

Envoyé en préfecture le 21/10/2026
Reçu en préfecture le 21/10/2026
Publié le
ID : 033-243301215-20261020-571026-DE

2. UNE POSTURE DE RECHERCHE-ACTION

Produire de la connaissance pour et par l'action

La mission est conçue comme une recherche-action. Elle ne consiste pas à réaliser une étude extérieure remise en fin de parcours. Elle organise un processus collectif dans lequel la production de connaissance, la mise en discussion des constats et la construction des réponses avancent conjointement.

PRINCIPE DIRECTEUR Les jeunes et les acteurs territoriaux ne sont pas seulement des personnes interrogées : ils contribuent à définir les questions, interpréter les matériaux et transformer les enseignements en choix d'action.

Quatre principes méthodologiques

1. Primauté du point de vue des jeunes. La recherche part de leurs mots, de leurs expériences et de leurs manières de qualifier le territoire, sans imposer d'emblée les catégories institutionnelles.
2. Les jeunesses comme processus et trajectoires. L'analyse porte sur les passages, les bifurcations et les continuités entre âges, situations et espaces de vie.
3. Un matériau qualitatif pluriel. Entretiens, groupes d'échange, observations, diagnostics en marchant, images et verbatim sont croisés avec le questionnaire et les données existantes.
4. Une analyse collective orientée vers l'action. Des temps de co-analyse permettent de tester les interprétations, d'identifier les désaccords et de construire des priorités partagées.

Une vigilance réflexive

L'équipe de recherche veille à expliciter ses hypothèses, à distinguer les constats des interprétations et à confronter les points de vue. Les outils et modalités de terrain pourront être ajustés en cours de démarche lorsque des publics, lieux ou enjeux insuffisamment représentés seront identifiés.

Envoyé en préfecture le 21/10/2026
Reçu en préfecture le 21/10/2026
Publié le
ID : 033-243301215-20261020-571026-DE

3. GOUVERNANCE ET CO-CONSTRUCTION

Le comité de pilotage interterritorial

Le comité de pilotage réunit les représentants des trois EPCI, la CAF et, selon les besoins, les partenaires stratégiques. Il valide les orientations, sécurise les conditions de réalisation, suit l'avancement et prépare les arbitrages nécessaires au passage à l'action.

L'équipe projet

Une équipe projet resserrée rassemble des techniciens des trois territoires, des professionnels jeunesse et l'équipe de recherche (30 personnes environ). Elle constitue l'espace de travail régulier de la recherche-action : partage des connaissances existantes, repérage des publics et des lieux, adaptation des outils, analyse des matériaux et préparation des restitutions.

La place des jeunes

Plusieurs niveaux d'implication seront proposés afin de ne pas réserver la participation aux jeunes déjà engagés : contribution ponctuelle au questionnaire ou à un entretien, participation à un diagnostic en marchant, discussion collective des résultats, contribution aux choix de restitution, ou implication plus régulière dans un groupe-relais.

ACCENT 12–17 ANS Des modalités compatibles avec les rythmes scolaires, les autorisations parentales et les espaces réellement fréquentés seront privilégiées : collèges, lycée, transports, équipements sportifs et culturels, accueils jeunesse et espaces publics.

Les acteurs associés

- établissements scolaires et acteurs de l'orientation ;
- services jeunesse, animation, information jeunesse et insertion ;
- associations sportives, culturelles, éducatives et de prévention ;
- acteurs de la mobilité, de la santé, de l'emploi et de la formation ;
- élus, agents et partenaires intervenant dans les politiques familiales et sociales.

Envoyé en préfecture le 21/10/2026
Reçu en préfecture le 21/10/2026
Publié le
ID : 033-243301215-20261020-571026-DE

4. PROTOCOLE DE CONSULTATION

4.1 Analyse documentaire et données de cadrage

La démarche commencera par la mise en commun des diagnostics, données, bilans, évaluations CTG, projets de services et travaux déjà disponibles. Cette analyse permettra de caractériser la population, de repérer les écarts de connaissance et de préparer l'échantillonnage. Elle n'a pas vocation à enfermer le terrain dans des catégories préexistantes.

4.2 Guide d'entretien territorial commun

Un guide d'entretien conçu par l'équipe projet (recherche action) pour les trois EPCI en fonction des axes de recherche.

Le guide constituera un outil de cadrage et de repérage.

4.3 Terrain qualitatif immersif

- Entretiens individuels permettant d'approfondir les trajectoires et expériences sensibles ;
- Entretiens collectifs et groupes d'échange favorisant la confrontation des expériences ;
- Observations dans les lieux de vie et de sociabilité ;
- Diagnostics en marchant pour documenter les usages, obstacles, ressources et représentations des espaces ;
- Recueil de photographies, cartes sensibles, traces et verbatim utiles à la sociologie visuelle ;
- Entretiens avec les professionnels et partenaires pour mettre en perspective les expériences des jeunes.

4.4 Une stratégie d'échantillonnage raisonné

L'objectif n'est pas une représentativité statistique parfaite, mais une diversité raisonnée des situations. La composition du terrain tiendra compte des trois EPCI, des communes et centralités, des âges, du genre, des situations scolaires et professionnelles.

4.5 Formation action de l'équipe projet

Avant le déploiement principal du terrain, une formation-action sera proposée à l'équipe projet afin de construire une culture méthodologique commune et de lui permettre de prendre une part active à la recherche-action. Cette formation ne vise pas à transformer les professionnels en chercheurs, mais à sécuriser leur contribution au recueil, à l'observation, à la réflexivité et à l'analyse collective. L'objectif sera donc de :

- Comprendre les principes de la recherche-action, la place des jeunes et la distinction entre recueil de parole, consultation et co-construction ;
- Adopter une posture d'écoute, de non-jugement et de relance, en évitant les questions inductrices et les catégories institutionnelles imposées ;
- S'initier à l'entretien qualitatif, à l'observation, à la prise de notes et au diagnostic en marchant ;
- Repérer les biais de recrutement, les asymétries de parole et les publics insuffisamment représentés ;
- Maîtriser le cadre éthique applicable aux mineurs : information, consentement, confidentialité, droit à l'image et conduite à tenir face à une situation préoccupante ;

Envoyé en préfecture le 21/10/2026
Reçu en préfecture le 21/10/2026
Publié le
ID : 033-243301215-20261020-571026-DE

- Préparer les ateliers de co-analyse et apprendre à distinguer [illegible] hypothèses et pistes d'action.

La formation prendra appui sur les outils réels du projet et alternera apports méthodologiques, mises en situation, analyse de cas et préparation concrète du terrain. Un temps de retour d'expérience sera organisé après les premières séquences de consultation afin d'ajuster les pratiques et les outils.

Envoyé en préfecture le 21/10/2026
Reçu en préfecture le 21/10/2026
Publié le
ID : 033-243301215-20261020-571026-DE

5. APPROFONDISSEMENT 12–17 ANS

L'accentuation sur les 12–17 ans répond à un enjeu de connaissance et d'action. Ces jeunes sont fortement structurés par la scolarité, les transports et les autorisations familiales, mais ils commencent simultanément à développer des pratiques autonomes, des sociabilités élargies et des projections vers l'avenir.

Axes d'approfondissement

- Passages entre école primaire, collège et lycée ; orientation et rapport à la réussite ;
- Mobilités quotidiennes, transports scolaires, dépendance aux adultes et premiers déplacements autonomes ;
- Lieux de rencontre, sentiment d'appartenance, usages des espaces publics et sociabilités numériques ;
- Accès aux sports, à la culture, aux loisirs et aux équipements ;
- Bien-être, relations sociales, sentiment d'isolement et ressources de soutien ;
- Rapport aux institutions, connaissance des services, participation et envie d'engagement ;
- Aspirations, représentations du territoire et anticipation des départs ou retours.

Modalités spécifiques

5. Diversifier les portes d'entrée : établissements scolaires, accueils jeunesse, associations, équipements et espaces informels.
6. Adapter la durée, le langage et les supports des séances ; recourir à des cartes, images, déplacements commentés et productions collectives.
7. Prévoir des temps différenciés entre collégiens et lycéens lorsque le recueil de la parole le nécessite.
8. Organiser les autorisations, le consentement et le droit à l'image.
9. Restituer aux jeunes ce qui a été compris de leur parole et leur permettre de discuter ou nuancer les interprétations.

Envoyé en préfecture le 21/10/2026
Reçu en préfecture le 21/10/2026
Publié le
ID : 033-243301215-20261020-571026-DE

6. ANALYSE, SOCIOLOGIE VISUELLE ET ÉTHIQUE

Une analyse croisée et territorialisée

L'analyse combinera lecture transversale et comparaisons entre territoires, âges et profils. Elle recherchera autant les récurrences que les différences, les tensions et les situations minoritaires. Les matériaux qualitatifs seront codés par thèmes et trajectoires, puis mis en relation avec le questionnaire et les données de contexte.

La sociologie visuelle comme outil de connaissance

La photographie et le film ne sont pas de simples supports de communication. Ils permettent de documenter les espaces, les pratiques et les récits, de rendre visibles des expériences difficiles à saisir par les seuls chiffres et de créer des supports de discussion collective.

- un film documentaire de 17 à 20 minutes donnant à voir et à entendre la diversité des jeunesses ;
- une exposition associant photographies, verbatim, cartes, données et analyses sociologiques ;
- des supports conçus pour circuler et soutenir des restitutions auprès des jeunes, des habitants, des professionnels et des élus.

Cadre éthique et protection des personnes

- information claire sur les objectifs, les usages et le caractère volontaire de la participation ;
- consentement adapté aux publics, avec dispositions spécifiques pour les mineurs ;
- respect du droit à l'image et recueil d'autorisations distinctes lorsque nécessaire ;
- anonymisation des propos et vigilance face aux situations permettant une ré-identification ;
- stockage sécurisé, accès limité aux données et durée de conservation proportionnée ;
- attention aux asymétries de parole et possibilité de se retirer sans justification.

Envoyé en préfecture le 21/10/2026
Reçu en préfecture le 21/10/2026
Publié le
ID : 033-243301215-20261020-571026-DE

7. DÉROULEMENT PRÉVISIONNEL

La séquence opérationnelle est organisée sur sept mois. Elle peut s'inscrire dans une période administrative de projet d'un an afin d'intégrer les temps de préparation, de validation, de diffusion des livrables et d'engagement des premières suites.

Phase	Période	Contenu
1. Cadrage et gouvernance	**Sept 2026**	Installation du comité de pilotage et de l'équipe projet ; partage des travaux existants ; définition concertée des axes, des publics prioritaires et des conditions éthiques.
2. Pré-enquête et outillage	**Sept**	Repérage des lieux et acteurs ; stratégie d'échantillonnage ; conception et test du questionnaire, des guides d'entretien et des supports participatifs.
3. Formation de l'équipe projet	**Octobre**	Formation-action à la posture de recherche, au recueil qualitatif, au diagnostic en marchant, à l'éthique avec les mineurs et aux principes de co-analyse.
4. Consultation territoriale	**Nov-Mars**	Questionnaire commun aux trois EPCI ; entretiens, groupes d'échange, observations et diagnostics en marchant ; accentuation du terrain auprès des 12–17 ans.
5. Analyse partagée	**Avril**	Traitement croisé des données ; ateliers de co-analyse avec l'équipe projet, les professionnels et des jeunes ; identification des convergences et disparités territoriales.
6. Production et mise en discussion	**Mai-Juillet**	Formalisation du diagnostic de recherche-action ; production du film et de l'exposition de sociologie visuelle ; élaboration de scénarios et recommandations.
7. Restitution et passage à l'action	**Sept 2027**	Restitution publique et institutionnelle ; priorisation collective ; formalisation d'un plan d'action et de propositions de gouvernance interterritoriale.

Une démarche adaptative

À chaque étape, un point de suivi permettra de vérifier la diversité des publics rencontrés, la couverture des trois territoires, l'équilibre entre 12–17 ans et 18–25 ans et la qualité des matériaux. Les modalités pourront être ajustées pour corriger les angles morts identifiés.

Envoyé en préfecture le 21/10/2026
Reçu en préfecture le 21/10/2026
Publié le
ID : 033-243301215-20261020-571026-DE

8. LIVRABLES ET PASSAGE À L'ACTION

Livrables de connaissance et de médiation

- une note de cadrage méthodologique et un protocole de consultation partagé ;
- un diagnostic de recherche-action détaillé, croisant données, trajectoires et analyses territoriales ;
- une synthèse stratégique destinée aux élus et décideurs ;
- un support de présentation pour les temps de travail et de restitution ;
- un film documentaire de 17 à 20 minutes ;
- une exposition de sociologie visuelle valorisant la parole et les expériences des jeunes.

Livrables orientés vers la décision

- des recommandations hiérarchisées et reliées aux constats ;
- un plan d'action partagé précisant les priorités, premières étapes et niveaux d'intervention ;
- des propositions de gouvernance interterritoriale et de participation durable des jeunes ;
- des pistes d'organisation d'instances de concertation et de coopération entre collectivités, services, établissements et associations.

RÉSULTAT ATTENDU Une connaissance qui ne reste pas dans un rapport : des résultats appropriables, discutés avec les acteurs et les jeunes, puis traduits en décisions et en capacités d'action partagées.

Envoyé en préfecture le 21/10/2026
Reçu en préfecture le 21/10/2026
Publié le
ID : 033-243301215-20261020-571026-DE

9. ÉVALUATION DE LA RECHERCHE-ACTION

Indicateurs de réalisation

- installation effective de la gouvernance inter-EPCI et régularité des temps de travail ;
- nombre et diversité des jeunes rencontrés, avec suivi spécifique des 12–17 ans ;
- couverture des trois territoires et diversité des lieux de consultation ;
- nombre de questionnaires, entretiens, groupes, observations et diagnostics en marchant ;
- participation des jeunes et partenaires aux temps de co-analyse ;
- production et diffusion des livrables annoncés.

Indicateurs de résultat et d'impact

- amélioration de la compréhension des parcours et disparités territoriales ;
- mise au jour de besoins, ressources ou publics jusque-là insuffisamment identifiés ;
- qualité de l'appropriation des résultats par les élus, professionnels et jeunes ;
- prise en compte effective de la parole des jeunes dans les recommandations ;
- formalisation de priorités opérationnelles partagées entre les trois EPCI ;
- évolution des coopérations et engagement de premières actions à l'issue de la démarche.

Modalités d'évaluation

L'évaluation sera intégrée à la recherche-action : tableau de suivi du terrain, points d'étape avec l'équipe projet, retour des participants, discussion des résultats intermédiaires et bilan final portant à la fois sur les connaissances produites, la dynamique partenariale et la capacité de transformation générée.